



PROGRAMME DE FORMATION

Intégrer les enjeux juridiques du BIM dans les contrats - Action Collective ATLAS -

Durée : 1.00 j - 7.00 h
Prix : nous contacter

Prérequis :
• Avoir des notions de base sur le BIM

Eligibilité au CPF :
NON

Profil des stagiaires :

- Maîtres d'ouvrage
- Chargés d'opérations
- Responsables des services juridiques et techniques

A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de mener à bien son opération BIM en toute sécurité juridique et contractuelle.

Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre juridique et réglementaire du BIM
- Analyser les enjeux contractuels, juridiques et réglementaires du BIM à chaque phase d'une opération pour en prévenir les risques
- Analyser les responsabilités et les limites juridiques liées au BIM
- Réaliser la contractualisation du BIM en toute sécurité juridique
- Identifier les impacts de l'utilisation du BIM sur les conditions d'exécution des missions

Contenu de la formation

- Quelques rappels fondamentaux
 - BIM et loi MOP



Irizium 2 impasse
Pierre Baizet
69009 LYON

formation@aplicit.com
+33472206890



- Cadre réglementaire et juridique du BIM : La directive européenne du 26 février 2014 et sa transposition en droit français
- Intégration du BIM dans la commande publique
- Recours obligatoire au BIM, quelles limites ?
- Clauses régissant la collaboration
- Propriétés intellectuelles : brevet, droit d'auteur, droit spécifique au BIM
- Les responsabilités liées au BIM
 - Rappel des différents intervenants du BIM
 - Détermination des missions par le contrat
 - Identifier les responsabilités des intervenants en BIM
 - Quel régime de responsabilité pour le BIM manager ?
 - Quelle responsabilité pour l'éditeur de logiciel ?
 - Quelles assurances en lien avec les risques inhérents du BIM ?
 - Responsabilités contractuelles, RC Pro et RCD
 - Assurances nuancées selon la nature du marché : pour le BIM manager, AMO BIM
- Les aspects juridiques du BIM à chaque phase de la conduite d'une opération
 - Phase aval : préparation de l'opération de construction
 - Phase de programmation : le BIM et les règles de mise en concurrence
 - Phases de conception et d'exécution : les missions nouvelles générées par l'utilisation du BIM
 - Phase d'exploitation / Maintenance : utiliser en toute sécurité juridique le DOE numérique, identifier et anticiper les difficultés juridiques inhérentes à l'utilisation de la maquette numérique
- Les règles de propriété intellectuelle applicables au BIM
 - La protection et la gestion des données à caractère personnel ?
 - Les risques liés à la collecte, au traitement et à la conservation des données ?
 - Le statut juridique de la maquette numérique ?
 - Les droits d'auteur et droit d'exploitation
 - RGPD

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs agréés par Autodesk® sur chaque dernière version du logiciel, ayant travaillé en bureau d'études et disposant de plusieurs années d'expérience de la formation CAO pour les professionnels

Moyens pédagogiques et techniques

- Qualification des attentes et du niveau du stagiaire en amont de la formation (audit téléphonique) et planification du parcours de formation.
- Une station de travail par personne équipée d'Internet, 5 personnes maximum par session.
- Salle de formation (présentielle ou virtuelle) équipée d'un vidéoprojecteur.
- Alternance d'exposés théoriques et de travaux d'application sur des cas concrets sélectionnés par le formateur et/ou par l'entreprise.
- Remise d'un support pédagogique en format numérique.

- Prise en compte du handicap : échange en amont de la formation pour organiser des adaptations éventuelles.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Contrôle continu.
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.